



Assemblée générale ordinaire

1^{er} décembre 2016, 20h30, local de chant (Unithèque, UNIL)

Procès-verbal

L'assemblée est ouverte à 21h.

Emmanuelle Goby en prend le procès-verbal.

1. Rapport des comptes 2015-2016

Le président, Frédéric Guignard, fait l'état des comptes 2015-2016 en comparaison avec le budget établi. Les comptes ont établi les produits à 104400 francs et les charges à 94700 francs.

Il faut donc faire état de 9700 francs de bénéfice qui n'en est pas un : 10'000 francs budgetés à mettre de côté pour le voyage à New-York. Objectif quasi atteint, comptes parfaitement à l'équilibre

Remarques :

- Inquiétude après concerts car la billetterie avait été assez faible. Il n'y avait que 13600 francs de recette au lieu des 21000 prévus.
- Un sponsoring légèrement plus a permis de maintenir le budget à flot, ainsi que des charges maîtrisées ou qui sont tombées.
- Le président précise que les comptes sont publics pour que les personnes qui souhaitent puissent vérifier.

2. Rapport des vérificatrices des comptes

Le président rappelle à l'assemblée que Joëlle Graz et Aurélie Favier ont été élues à l'AG du 26 mai 2016 comme vérificatrices des comptes et ont donc vérifié les comptes le 30 novembre 2016.

Joëlle est présente pour témoigner de la vérification des comptes. Elle atteste du fait que le bilan concorde avec la comptabilité, de l'exactitude de la comptabilité elle-même et de la présence de toutes les pièces justificatives hormis trois qui seront ajoutées dès qu'elles seront parvenues à la comptable.

La comptable, Marina Clerc, est chaleureusement remerciée.

Le président demande de voter la décharge pour les affaires courantes au comité.
L'assemblée des membres du chœur donne décharge au comité pour la saison 2016-2017 à l'unanimité moins une abstention.

3. Indications sur le budget 2016-2017

Le président donne un aperçu du budget de l'année en cours.

Celui-ci s'élève à 133'150 francs dont 39'000 francs de dépenses annuelles (salaire de la directrice, des pianistes et formatrices), 3800 francs pour le concert campus, 33'200 francs pour l'échange et 57'150 pour les frais de concert, qui comprennent surtout les solistes, l'orchestre et la location de la salle Métropole. Les recettes budgétées sont pour leur part constituées de 6000 francs de cotisation (déjà largement dépassés vu le nombre d'inscrit-e-s), 47650 francs de subventions Unil et EPFL. Les concerts prévoient 30'000 francs de billetterie, un chiffre élevé mais réaliste, qui demande une importante mobilisation, 15'000 francs de sponsoring, 3000 francs de publicité dans le programme et de 20'000 constitués de la réserve prévue pour l'échange à New-York.

Un budget plus élevé en raison de l'échange et des frais de concert plus importants que d'habitude, à la hauteur de l'année à venir.

4. Election complémentaire au comité

Le président annonce que deux personnes sont candidates pour combler les deux postes vacants, qui se sont déjà mises au travail et qui donnent pleine satisfaction.

Josefa Terribilini est proposée pour le poste sponsoring. Elle est élue par acclamation.

Marina Clerc est proposée pour le poste comptabilité. Elle est élue par acclamation.

Marina a repris les choses en cours et effectué tout le travail non achevé, notamment pour le bouclage des comptes 2015-2016 qui viennent d'être présentés.

Le comité du chœur 2016-2017 est composé de Frédéric Guignard, Benoit Seguin, Emmanuelle Goby, Sébastien Fasel, Dominika Senajova, Charlotte Durnat, Marina Clerc et Josefa Terribilini.

5. Divers

- Catherine Vinckenbosch propose de contacter les anciens choristes afin de les mobiliser pour les faire venir au concert, dans le cadre du 70^e anniversaire.
- Andreas Schmocker propose d'organiser un après-midi de chant avec les anciens choristes.

Le président prend acte des deux propositions et les mettra en œuvre dans la mesure du possible.

L'assemblée est levée à 21h23.